

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01591

Numéro SIREN : 879 478 766

Nom ou dénomination : SOMONFI

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2022 sous le numéro de dépôt 1893

SASU SOMONFI

37 avenue Elie de Beaumont

14150 OUISTREHAM

Siret : 87947876600022

Comptes annuels

Exercice clos le 31/10/2021

"Certifié conforme à l'original"



TALENZ
GROUPE FIDORG

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2021	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	12 768	3 160	9 609	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 050		10 050	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 000		9 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 818	3 160	28 659	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	116 955		116 955	39
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	150 452		150 452	2 000
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	267 407		267 407	2 039
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	299 225	3 160	296 066	2 039
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/10/2021	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-438	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	215 704	-438
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	217 266	1 562
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 437	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 395	477
Dettes fiscales et sociales	75 968	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	78 800	477
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	296 066	2 039
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	78 800	477
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/10/2021	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	465 000		465 000	
Chiffre d'affaires net	465 000		465 000	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			465 000	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			173 782	438
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales			1 258	
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 160	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			178 200	438
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			286 800	-438
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			286 800	-438

■ Compte de résultat(suite)

	31/10/2021	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	71 096	
Total des produits (I+III+V+VII)	465 000	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	249 296	438
BENEFICE OU PERTE	215 704	-438
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SOMONFI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2021, dont le total est de 296 066 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 215 704 euros.

L'exercice a une durée de 22 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/10/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Autres éléments significatifs

L'exercice a une durée de 22 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/10/2021 tandis que l'exercice précédent avait une durée de 1 mois.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		12 768		12 768
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		12 768		12 768
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		10 050		10 050
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		9 000		9 000
Immobilisations financières		19 050		19 050
ACTIF IMMOBILISE		31 818		31 818

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 160		3 160
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		3 160		3 160
ACTIF IMMOBILISE		3 160		3 160

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 000		9 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	116 955	116 955	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	125 955	116 955	9 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	10,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 395	1 395		
Dettes fiscales et sociales	75 968	75 968		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 437	1 437		
Produits constatés d'avance				
Total	78 800	78 800		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 437			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 437 euros.

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	978
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	978

SOMONFI

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 2 000 €
Siège social : 37 Avenue Elie de Beaumont - 14150 OUISTREHAM

RCS CAEN 879 478 766

PROCES-VERBAL DU 25 FEVRIER 2022

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Au siège social de la société,

L'an deux mil vingt-deux

Le vingt-cinq février

A dix heures

Monsieur Jean Baptiste MONTES,

Associé unique de la Société **SOMONFI** », Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 2 000 € divisé en 200 actions dont le siège social est sis à OUISTREHAM (14150) – 37 Avenue Elie de Beaumont (RCS CAEN 879 478 766)

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la Société, Monsieur Jean-Baptiste MONTES a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice ouvert le 01 janvier 2020 et clos le 31 octobre 2021.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan et le compte de résultat, arrêtés le **31 octobre 2021**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître **un bénéfice de 215 704 €** qu'il décide d'affecter comme suit :

- Au compte « Réserve légale »..... 200,00 €
- Au compte « Report à nouveau » 438,00 €
- Au compte « Autres réserves »..... 215 066,00 €

Conformément à l'article 243 bis du CGI, L'associée Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été passée avec la Société au cours de l'exercice écoulé et approuve la poursuite des conventions antérieures telle que relaté en annexe du présent procès-verbal.

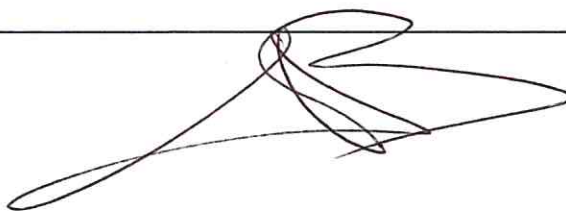
QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

- :-

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique et Président de la société.

L'Associé unique et Président :
Jean Baptiste MONTES

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below a horizontal line.